

Recommandations de montage



Prenez garde de placer votre récupérateur d'eau de pluie sur une surface plane afin que le liner ne soit pas endommagé. Nous vous recommandons de l'installer sur un lit de sable ou sur une surface en béton, l'idéal étant un géotextile (vendu dans tous les commerces spécialisés en jardinage).

Prenez garde à ce que le liner ne fasse pas de pli au fond du récupérateur. La couture périphérique permet d'ajuster le liner. Le récupérateur d'eau de pluie est destiné à recevoir et stocker les eaux naturelles (eau de pluie, eaux d'infiltration, etc.).

ATTENTION EAU NON POTABLE !

Veillez suivre les directives des autorités locales concernant l'exploitation de l'eau.

Ne stockez pas d'eaux contaminées, ni de liquides chargés de détergents, de produits phytosanitaires ou de peintures, d'eaux usées ou de liquides similaires.

BON DE GARANTIE

Pour mieux vous servir, nous accordons à nos récupérateurs d'eau de pluie, une garantie contractuelle de 3 ans à compter de la date d'achat. Elle est assurée sur décision du fabricant par le remplacement gratuit des pièces défectueuses ou du récupérateur d'eau de pluie. La garantie du liner concerne l'étanchéité et la bonne tenue des soudures. Cette garantie ne comprend pas les accros, les abrasions, ou les déchirures au niveau de l'accrochage supérieur.

En tout état de cause, s'applique la garantie légale couvrant toutes les conséquences des défauts ou vices cachés. Pour que ces garanties soient valables, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Le récupérateur d'eau de pluie a été monté de manière adéquate, suivant les instructions de montage,
- Il n'y a eu aucun essai de réparation, ni par le client, ni par un tiers.

Les réclamations pour vices apparents ou non conformité doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 72 heures de la réception des produits par l'acheteur.

Toutes les revendications dépassant le contenu de ce texte, ne sont pas couvertes par la garantie, quel que soit le motif de droit.

Pendant la période de garantie, le Service Après Vente du fabricant effectuera, à titre payant, les réparations nécessaires par suite de manipulation erronée.

Une intervention sous garantie ne prolonge pas la durée initiale de garantie.

La garantie ne s'applique pas aux chocs et autres dommages causés par l'utilisateur. Pour être valable, ce bon doit être certifié par le vendeur (date et cachet) et joint à l'envoi de la pièce défectueuse.

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	
Ville	
Modèle	
Date d'achat	

LIEU D'ACHAT DU RÉCUPÉRATEUR



Fabriqué par l'association
Emeraude ID - Tél. 02 96 48 68 06

www.emeraude-id.fr

Évolution - Innovation - Écologie - Garantie



Équité sociale
Fabrication des produits par une entreprise de travail adaptée.

Efficacité économique
Valorisation des ressources locales. Fabriqué en France.

Qualité environnement
Produits issus de matières renouvelables ou recyclables.

Privilégier le développement durable un geste simple et citoyen.

Pour faire des économies récupérez l'eau de pluie.

Sur une année, vous pourrez compter récupérer en moyenne 600 litres d'eau par m² de toiture.

RETROUVEZ NOS PRODUITS SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE www.emeraude-boutique.fr



CACHET DE LA COLLECTIVITÉ :

Les récupérateurs en fin de vie sont des déchets qu'il faut éliminer correctement par le biais d'une déchetterie.

Guide du récupérateur d'eau de pluie

collectez l'eau de pluie

Photo non contractuelle



« Une entreprise de travail adaptée » www.emeraude-creation.fr

Contenu de l'emballage du récupérateur d'eau de pluie

Répartition selon les volumes :

	300 - 500 litres	750 litres	1000 - 1300 litres
			1
			1
			1
			1
	8 12 12		
	8 12 12		
	8 12 12		
	300L 500L 750L 1000L 1300L 32 32 36 40 48		
	+ 8 vis		2
	300 L 500L 750L 1000L 1300L 12 16 24 28 32		